

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 28 avril 2014 à 19 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAl Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé (jusqu'à la question n° 6), LEVACHER Marianne, WILLIG William, DELAUNAY Christine, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, CANU Lionel, DISTANTE Raphaël, TORRES Virginie, OLIVIER Isabelle, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme RABAULT Corinne (pouvoir à M. CANU Lionel), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à M. MOUQUET Hervé, à partir de la question n° 7)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Philippe LECOINTRE a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance 17 avril 2014 a été approuvé.

L'Assemblée a ensuite pris les décisions ci-après :

Délibération n° 2014-04-28/25 – Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux des 4 taxes directes locales de la façon suivante :

- Taxe d'habitation.....	7,69 %
- Taxe foncière (bâti).....	9,80 %
- Taxe foncière (non bâti).....	24,08 %
- Cotisation Foncière des entreprises	8,72 %

Délibération n° 2014-04-28/26 – Composition des Commissions Municipales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création de 11 commissions municipales :

1. Travaux (techniques, espaces verts, floriculture)
2. Finances
3. Solidarités/CCAS/Personnes âgées/Logement
4. Sécurité/Circulation/Salubrité
5. Education/Jeunesse/CMJ
6. Culture/Jumelage
7. Sports/Vie associative/Animations
8. Développement de la Commune (commerce, artisanat, tourisme, marché, pêche)
9. Urbanisme et développement durable
10. Commandes publiques
11. Accessibilité

Les membres ont été désignés, à l'unanimité, en fonction des souhaits exprimés et de la représentativité des sièges.

Délibération n° 2014-04-28/27 – Bilan sur la gestion des biens et des opérations immobilières – Exercice 2013 – Budget annexe et budget principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Ville au titre de l'exercice 2013, tant pour le budget annexe du « Rayon Vert » que pour le budget principal Ville.

Délibération n° 2014-04-28/28 – Election d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Hôpital Local

En application du décret n° 2010-361 du 8 avril 2010, le Conseil Municipal a élu à l'unanimité des suffrages exprimés, pour siéger au Conseil d'Administration de l'Hôpital Local de Saint Valery en Caux :

- Madame Dominique CHAUVEL

Délibération n° 2014-04-28/29 – Election des représentants de la Ville auprès de la Société d'Economie Mixte Immobilière de Haute-Normandie (SEMINOR)

En application de l'article 5 des statuts du Syndicat Intercommunal pour la représentation des communes au sein de SEMINOR, le Conseil Municipal a élu à l'unanimité des suffrages exprimés, les représentants suivants :

Membres titulaires :

- Madame Dominique CHAUVEL
- Madame Christine GROUT-LIMARE

Membre suppléant :

- Madame Béatrice BARCQ

Délibération n° 2014-04-28/30 – Election des représentants de la Ville auprès du Comité de Jumelage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a élu les membres suivants pour siéger au sein du Comité de jumelage :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| - Madame Dominique CHAUVEL | - Madame Christine GROUT-LIMARE |
| - Monsieur Philippe LECOINTRE | - Madame Christine DELAUNAY |
| - Madame Françoise MARIE | - Madame Sylvie DELANNOY |
| - Monsieur Thierry FABAREZ | - Monsieur Jean-Marc COPPENS |
| - Madame Béatrice BARCQ | - Madame Isabelle DUJARDIN |
| - Madame Corinne ERYUZ | - Monsieur Hervé PLESSIS |
| - Monsieur Raphaël DISTANTE | - Monsieur Pierre LASSERON |

Délibération n° 2014-04-28/31 – Election d'un représentant de la Ville auprès de l'association des Tennis du Bois d'Etennemare

En application de l'article 7 des statuts de l'association des Tennis du Bois d'Etennemare, le Conseil Municipal a élu, à l'unanimité des suffrages exprimés, pour siéger au sein de cette Association :

- Monsieur Joël SALLE

Délibération n° 2014-04-28/32 – Election des représentants de la Ville au Sein de l'Office de Tourisme de Saint Valery en Caux

En application de l'article 12 des statuts de l'Office de Tourisme de Saint Valery en Caux, le Conseil Municipal a élu, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres suivants pour siéger au Conseil d'Administration :

- Madame Marianne LEVACHER
- Monsieur Philippe LECOINTRE
- Monsieur Hervé PLESSIS

Délibération n° 2014-04-28/33 – Election d'un délégué au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a élu en qualité de délégué du Conseil Municipal auprès du C.N.A.S. :

- Madame Justine MORTELECQUE

Délibération n° 2014-04-28/34 – Election d'un Correspondant Défense

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a élu en qualité de conseiller municipal chargé des questions de défense au sein de la Ville :

- Monsieur Alain POILVE

Délibération n° 2014-04-28/35 – Election des délégués de la Ville de Saint Valery en Caux au sein du Conseil d'Administration du Collège

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, a élu les membres suivants pour siéger au Conseil d'Administration du Collège de Saint Valery en Caux :

1. Madame Dominique CHAUVEL
2. Madame Pasquine GABEL
3. Madame Justine MORTELECQUE

Délibération n° 2014-04-28/36 – Election des délégués de la Ville de Saint Valery en Caux au sein du Conseil d'Administration du Lycée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, a élu les membres suivants pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée de Saint Valery en Caux :

1. Madame Dominique CHAUVEL
2. Madame Pasquine GABEL
3. Madame Justine MORTELECQUE

Délibération n° 2014-04-28/37 – Election d'un représentant de la Ville pour siéger au C.E.S.C. du Collège (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a élu pour le représenter auprès du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du Collège Jehan le Povremoyne, le représentant suivant :

- Madame Justine MORTELEQUE

Délibération n° 2014-04-28/38 – Election d'un représentant de la Ville au sein de la Commission d'Hygiène et de Sécurité du Collège

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, a élu pour le représenter auprès de la Commission d'Hygiène et de Sécurité du Collège Jehan le Povremoyne, le représentant suivant :

- Monsieur Alain POILVE

Délibération n° 2014-04-28/39 – Création d'un emploi de Cabinet

Le Conseil Municipal, à la majorité, a approuvé la création d'un emploi de Cabinet à compter du 15 avril 2014, et inscrit les crédits correspondants au BP 2014.

Délibération n° 2014-04-28/40 – Admission en non valeur

Suite aux demandes formulées par Monsieur le Receveur Municipal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'admettre en non valeur des titres de recettes pour un montant de 1 181,63 €.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a également voté :

- A l'unanimité, le Compte de Gestion, Budget Principal Ville et Budget Principal Rayon Vert, de Monsieur le Receveur Municipal, qui présente les mêmes résultats que les comptes administratifs.

- A l'unanimité, sous la présidence de Monsieur Alain POILVE, le Compte Administratif 2013 du budget annexe du « Rayon Vert » qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 12 913,08 €, restes à réaliser inclus.

- A l'unanimité, sous la présidence de Monsieur Alain POILVE, le Compte Administratif 2013 du budget principal Ville qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 2 681 620,74 €, restes à réaliser inclus.

- A l'unanimité, l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, tant pour le budget annexe du « Rayon Vert » que pour le budget principal de la Ville.

- A l'unanimité, le Budget annexe du Rayon Vert, pour l'exercice 2014, équilibré à 29 043,31 € pour la section investissement et à 679 167,13 € pour la section fonctionnement, soit un budget total de 708 210,44 €.

- A la majorité, le Budget primitif de la Ville, pour l'exercice 2014, équilibré à 2 505 540 € pour la section investissement et à 8 371 293,74 € pour la section fonctionnement, soit un budget total équilibré à la somme de 10 876 833,74 €.

Après quelques questions diverses, Madame Maire lève la séance à 21 heures 30

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL